

RÉGION SUD



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Lettre d'Information de la Maison de la Région de Vaucluse

135 avenue Pierre Sépard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON
Tél : 04 90 14 40 60 - maisondelaregion84@maregionsud.fr

Cette lettre est destinée à vous informer des actions entreprises par la Région Sud. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous ou à demander votre inscription à l'adresse suivante : maisondelaregion84@maregionsud.fr

Edition du 5 avril 2022

APPEL A CANDIDATURE – CEDRE 2022

Une deuxième vague ouverte jusqu'au 15 mai

Vous rêvez de faire partie des entreprises régionales engagées dans la RSE mais avez raté la première vague de candidature de CEDRE 2022 ? N'hésitez plus, une deuxième vague est ouverte **jusqu'au 15 mai**.

CEDRE soutient les entreprises en développement qui s'engagent dans la transition écologique et la responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Quels objectifs :

Le Contrat pour l'emploi et le développement responsable des entreprises vise à accompagner et soutenir dans la durée des entreprises en développement, créatrices d'emplois qui s'engagent dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises ambitieuse et s'impliquent dans la transition écologique.

Les principaux enjeux sont de :

- Renforcer la communauté CEDRE,
- Soutenir la création d'emplois de qualité,
- Favoriser la structuration des entreprises en croissance à travers la responsabilité sociétale des entreprises RSE,
- Accélérer la prise en compte de la transition écologique des entreprises de la région,
- Encourager les dynamiques de coopérations inter-entreprises,

- Favoriser la valorisation et les échanges de bonnes pratiques en matière d'économie circulaire.

Quelles entreprises éligibles :

- Être une TPE et PME de moins de 250 salariés, ayant son siège social ou un établissement concerné par l'accompagnement localisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Porter un projet de développement solide, créateur d'emplois et souhaiter s'engager dans une démarche de performance globale (RSE) ambitieuse, notamment sur le plan environnemental,
- Avoir au moins 2 ans d'existence ou présenter au moins 1 bilan,
- Être éligible au régime « de minimis » (Cumul d'aides « de minimis » < 200 K€ sur les 3 dernières années).

Le dispositif ne s'adresse pas aux entreprises en phase d'amorçage ou de démarrage.

Comment candidater :

Remplissez [le dossier de candidature](#) accompagné des [pièces jointes](#) demandées et envoyez-le par mail, **avant le 15 mai 2022**, 23H59, à l'adresse suivante : cedre2022@maregionsud.fr

- *Pour plus d'informations :* [Entreprendre autrement avec Cedre - Ma Région Sud \(maregionsud.fr\)](#)
- *Contactez-nous à l'adresse mail :* cedre@maregionsud.fr

MANIFESTATION D'INTERET

COmité d'ingénierie FInancière

des Opérations d'Intérêt Régional

Séquence "Entreprises en levée de fonds"

Afin d'accélérer le financement des entreprises régionales, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur réitère sa séquence "entreprises en levée de fonds" à l'occasion du **10ème Comité d'Ingénierie Financière des Opérations d'Intérêt Régional (CoFi OIR)** qui se tiendra **le 9 juin prochain !**

Cette séquence propose de mettre en relation les start-ups et PME des 8 OIR en phase de levée de fonds avec des investisseurs privés et publics, régionaux et nationaux. Pilotée par risingSUD, l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette séquence s'inscrit par ailleurs dans le cadre du programme EEN France Méditerranée.

Pour candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, vous devez :

- Être une start-up ou une PME ;
- Réaliser une activité significative (siège, bureau) ou avoir engagé une implantation en région Sud ;
- Être positionné sur l'une des filières des 8 Opérations d'Intérêt Régional ;



- Réaliser du chiffre d'affaires ou a minima disposer d'un POC/MVP ;
- Présenter un enjeu de financement en fonds propres (croissance, développement international, innovation, industrialisation) ;
- Etre en capacité de pitcher (présentation de l'offre, du plan de développement, du potentiel de scaling-up et du financement).

Une dizaine d'entreprises sera sélectionnée. Les lauréates présenteront leur projet lors du CoFI. Les principaux critères de sélection seront la maturité du projet de levée de fonds, l'insertion de l'entreprise dans l'écosystème régional et les OIR, la pertinence de l'offre de valeur pour le marché ciblé.

Au-delà de cette présentation devant des financeurs potentiels, 3 entreprises seront désignées à l'issue des pitches afin de bénéficier d'un accompagnement sur-mesure par risingSUD.

- **La phase de candidature, à travers cet Appel à Manifestation d'Intérêt, est ouverte jusqu'au 10 avril 2022 ;**

- Les entreprises sélectionnées seront informées mi-mai ;

- Une répétition du pitch sera proposée à chaque entreprise la semaine précédant l'évènement.

➤ *Pour plus d'information* : [MI Cofi 10 - 1/3 \(sphinxdeclic.com\)](http://MI_Cofi_10 - 1/3 (sphinxdeclic.com))

MOBILISATION TOTALE EN REGION SUD POUR REUTILISER LES DECHETS

Durant la journée mondiale du recyclage, la Région Sud a mis l'association avignonnaise « Les Petites Choses » à l'honneur. Cette structure, qui porte un projet citoyen éco-responsable sur le territoire du Grand Avignon autour de l'économie circulaire créative, a été lauréate de l'appel à projets Life IP Smart Waste, porté par l'Europe et la Région Sud.

Les « Petites Choses », une association résolutement « Une Cop d'Avance »



Motivée par la préservation de l'environnement et des ressources, les « Petites Choses » œuvrent contre le gaspillage et pour la revalorisation des déchets. L'association rassemble acteurs locaux et habitants afin de développer des solutions concrètes de réemploi créatif en s'appuyant sur l'intelligence collective.

Fondée en 2017, les « Petites Choses » transforment des déchets sous toutes leurs formes, bois, plastique, métal, et d'autres, en ressources utiles, à destination des secteurs de l'éducation et de la culture notamment.

Pour récupérer la « matière première », qui a bien souvent vocation à être jetée, l'association a pu nouer des partenariats avec une dizaine d'entreprises du Grand Avignon, comme nous l'explique Marion Bergé, chargée de projet.

« Au début du projet, nous faisons appel à des particuliers qui nous donnaient la matière, ou plus ponctuellement, à des entreprises qui nous donnaient des chutes de textiles ou des invendus. Maintenant, nous avons passé un partenariat avec plusieurs entreprises, qui stockent directement sur leur site la matière à recycler. Ça peut être des boulons, des vis, du textile, du plastique, etc. Nous avons été confrontés à un problème de stockage sur site, et c'est à ce moment que nous avons eu l'idée de solliciter des administrations comme la Région Sud, pour récupérer des supports de communication en toile ou en bâche, afin de les transformer en bacs de stockage. »

De support de communication à bac de stockage



C'est en devenant lauréate de l'appel à projets Life IP Smart Waste <https://www.lifeipsmartwaste.eu> que l'association « Les Petites Choses » est entrée en contact avec la Région Sud. Tout s'est ensuite rapidement enchaîné pour mettre en place un processus efficace pour récupérer la matière première des supports de communication régionaux, bâches, kakémonos, panneaux, et leur donner une seconde vie sous la forme de bac de stockage. C'est à cette étape qu'intervient un autre partenaire des « Petites Choses », qui fait appel à l'association « L'Atelier Métissé », spécialisée dans la couture, notamment sur bâches, plus difficile et plus technique que la couture sur textile.

Une fois confectionnés, ces bacs de stockage sont alors entreposés chez les entreprises partenaires des « Petites Choses », pour accueillir matières premières en tous genres, et perpétuer ce cercle vertueux où rien ne se perd, et tout se transforme ! Vous pouvez retrouver l'équipes des « Petites Choses » sur <https://lpcressources.fr> et au sein de leur éco-comptoir, où les déchets devenus ressources sont remis à disposition des particuliers et des professionnels à moindre coût pour un usage ludique ou créatif, au **14 Rue Léon Honoré Labande, 84000 Avignon**

L'appel à projets Smart IP Life Waste

La Région Sud est cheffe de file du projet européen LIFE IP Smart Waste. C'est la seule Région de France à piloter ce type de programme sur les déchets ! L'objectif ? Développer une dynamique territoriale afin de mettre en œuvre le plus efficacement la planification régionale de gestion des déchets.

Le projet LIFE IP Smart Waste a démarré en janvier 2018. Au programme : une centaine d'opérations concrètes, deux appels à projets, des journées de partages d'expériences pour les élus afin de renforcer les connaissances et échanger les bonnes pratiques entre tous les acteurs, l'animation de 12 ateliers annuels autour de thématiques prioritaires de 2018 à 2023, etc.

Plus d'infos sur www.lifeipsmartwaste.eu

Objectif zéro déchet plastique en 2030

Forte de sa compétence en matière de planification, de prévention et de gestion des déchets, la Région Sud se mobilise concrètement et déploie son programme « Zéro Déchet Plastique » en 2030. La feuille de route concerne à la fois la protection des milieux naturels et le renforcement de la prévention mais également la valorisation des plastiques en région.

Un plan d'actions, 4 objectifs :

- Supprimer tous les déchets plastiques sur terre et dans la nature,
- Lutter activement contre la pollution marine,
- Recycler et valoriser les 150 000 tonnes de déchets plastiques produits annuellement dans la région afin de limiter leur impact environnemental,
- Accompagner le développement des filières de recyclage et de l'écoconception.

La charte "Zéro déchet plastique"

La Région Sud a élaboré la Charte « Zéro Déchet Plastique » et invite les collectivités à la signer pour montrer leur engagement en faveur de la lutte contre les pollutions plastiques. L'objectif de cette Charte, dont l'animation est confiée à l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE), est d'inciter chaque structure à montrer l'exemple afin d'entraîner les autres collectivités, les entreprises régionales et les associations du territoire vers une démarche zéro plastique.

UKRAINE : LA REGION SUD ORGANISE LA SOLIDARITE AVEC SON NUMERO VERT

Lors de la crise sanitaire, la Région Sud avait créé un numéro vert (gratuit) pour répondre à l'urgence. Alors que la guerre s'étend en Ukraine, la Région Sud a lancé un nouveau dispositif à destination des habitants, des réfugiés ukrainiens et des entreprises afin de mieux organiser la solidarité.

Je veux faire un don. Comment je dois faire ? À qui je dois m'adresser ? Voilà l'une des nombreuses questions auxquelles doivent répondre les agents de la Région Sud quand un particulier ou une entreprise fait appel au numéro vert spécial Ukraine (**0 800 730 098**) de la

Région Sud. Mis en place au lendemain de la commission permanente exceptionnelle consacrée à la guerre en Ukraine du 10 mars dernier, ce numéro vert a vocation à mieux orienter les dons des entreprises et des particuliers, à venir en aide aux réfugiés ukrainiens et à soutenir les entreprises qui subissent des effets délétères du conflit.

Des réponses complexes et sur-mesure

Voulu par le Président Renaud Muselier, le dispositif est conçu selon 3 niveaux. Il y a d'abord une réponse locale avec les communes, les intercommunalités et les préfectures de département pour le statut des réfugiés par exemple. Le deuxième niveau est régional lorsque les demandes concernent les lycées, les transports et des problématiques plus complexes comme des entreprises en difficulté. Il y a enfin un ultime niveau national où les agents de la Région Sud orientent vers les plateformes de dons.

Au quotidien, 8 à 10 agents de la Région répondent aux questions et sollicitations. Au 1^{er} avril dernier, et depuis sa mise en service, 87 appels ont été traités. De nombreuses questions qui demandent des réponses, parfois complexes, et souvent sur-mesure. D'autres particuliers font appel au numéro vert s'inquiétant de la flambée du prix du carburant. La Région s'est engagée depuis plusieurs années à favoriser la transition vers la mobilité. L'aide à la conversion des véhicules au bio-éthanol permet ainsi de bénéficier de 50 % de participation et jusqu'à 500 euros. La seconde grande vocation du numéro vert est de rendre service aux entreprises, notamment celles qui craignent des difficultés à l'export. Dans ce cas, les équipes de la Région Sud orientent les appels vers [le portail entreprises](#) pour une prise en charge personnalisée.

0 800 730 098 Service & appel gratuits

Les informations collectées sont à l'usage exclusif des services de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (notamment le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de loi n° 78-17 précitée), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à : Contacter le Délégué à la protection des données ou par courrier postal à l'adresse : 27 Place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20, ou par courriel à l'adresse : dpd@maregionsud.fr ; Contacter la CNIL. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur internet la page : <https://www.maregionsud.fr/donnees-personnelles>. Si vous ne souhaitez plus recevoir notre lettre d'Information cliquez [ici](#)